



Lycée Polyvalent  
Paul Robert  
Les Lilas

académie  
de Créteil

éducation  
nationale

Les Lilas, le 16 janvier 2019

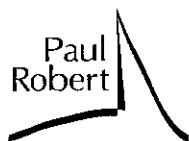
Pascale JANNOT  
Proviseure du lycée Paul Robert Les Lilas

A

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves

Téléphone  
01 48 10 88 88  
Télécopie  
01 48 10 88 97  
Courriel  
ce.0932073y@ac-creteil.fr

2 /4 rue du Château  
93260 LES LILAS



### **Objet : mesures de sécurité dans le cadre du plan Vigipirate**

Mesdames, Messieurs,

A la suite des attentats de Strasbourg du 11 décembre dernier, le plan Vigipirate a été élevé au niveau « urgence attentat ».

Cette adaptation de la posture VIGIPIRATE implique un certain nombre de mesures de sécurité.

Ces mesures, détaillées ci-dessous, étaient déjà appliquées mais demandent à être renforcées :

- Tout élève doit être accueilli à l'entrée de l'établissement par un adulte.  
Pour les élèves, la vie scolaire est chargée de cet accueil
- L'adulte chargé de l'accueil des élèves doit effectuer un contrôle visuel des sacs dans le cadre de la législation en vigueur (ouverture du sac et contrôle visuel sans le toucher).
- L'identité des personnes extérieures doit être vérifiée :
  - o Carnets de correspondance pour les élèves
  - o Si vous vous déplacez au lycée, vous devrez vous identifier sur le registre présent à la loge, déposer une carte d'identité contre remise d'un badge visiteur.
- Aucun véhicule ne doit stationner sur le parvis
- Les attroupements doivent être évités devant le lycée
- Tout comportement ou objet suspect doit être signalé à un personnel de direction.

Concernant les activités péri-scolaires (sorties et voyages), j'apporterai une attention particulière sur la sécurisation de ces activités avec les enseignants organisateurs.



2/2

J'informe les enseignants de la nécessité d'inciter les élèves à s'appropriier la nouvelle cour du lycée au lieu de sortir sur le parvis.

Je vous remercie de relayer ces dispositions auprès de vos enfants

La sécurité est l'affaire de tous.

